



Communiqué de presse

Paris, le 7 juillet 2022

La Boulangerie Pâtisserie industrielle engagée dans la réinsertion professionnelle des détenus

La Fédération des Entreprises de Boulangerie (FEB), la FGA-CFDT, la FGTA-FO, la CFTC-CSFV et la CFE-CGC AGRO développent des actions en faveur de la formation professionnelle et de l'emploi dans la branche de la Boulangerie-Pâtisserie industrielle.

Au titre de la formation initiale ou continue, les salariés et les entreprises de la branche disposent d'outils pratiques permettant de valoriser les métiers, de reconnaître et favoriser la montée en compétences des salariés du secteur, notamment, au travers des certificats de qualification professionnelle (CQP).

L'objectif premier est de permettre aux candidats au CQP d'acquérir de nouvelles compétences et/ ou de faire certifier leurs expériences métier. Par ailleurs, ces CQP permettent aux nouveaux candidats d'intégrer, avec un diplôme, le marché du travail et de répondre à un besoin en compétences pour les entreprises.

Les demandeurs d'emploi ou encore des publics éloignés du marché de l'emploi (détenus...) peuvent également bénéficier de ces CQP.

C'est dans ce cadre, que la branche de la Boulangerie-Pâtisserie Industrielle a été sollicitée, en fin d'année 2021, par l'Administration pénitentiaire et plus précisément la maison d'arrêt de Douai.

La maison d'arrêt de Douai a été retenue comme pilote par l'Administration pour favoriser la réinsertion des prisonniers dans le monde du travail, s'est doté pour cela d'un fournil avec tout le matériel adéquat, et s'est rapprochée d'un organisme de formation spécialisé, SAS FORMATION pour mener à bien ce projet.

A ce jour, deux sessions de validation de CQP « ouvrier qualifié de fabrication en boulangerie, viennoiserie et pâtisserie » se sont tenues. **14 des 15 détenus candidats** ont été diplômés par la FEB, et se sont vus proposer une offre d'embauche, à leur sortie, par une entreprise du secteur.

La FEB, la FGA-CFDT, la FGTA-FO, la CFTC-CSFV et la CFE-CGC AGRO se félicitent de pouvoir accompagner ce projet, porteur de sens où la réinsertion de publics en difficulté reste un enjeu sociétal majeur, tout en étant le premier secteur de l'agroalimentaire en France à initier cette démarche.

Enfin, les partenaires sociaux saluent l'ensemble des acteurs permettant la réalisation de ce projet et souhaitent que cette initiative puisse se développer sur l'ensemble du territoire.

A propos de la FEB – Fédération des Entreprises de Boulangerie/ Pâtisserie

*La Fédération des Entreprises de Boulangerie/ Pâtisserie (FEB) représente, défend et valorise les entrepreneurs du secteur. Elle réunit **150 sites de production** de toutes tailles et près de **1600 magasins** du secteur de la boulangerie-viennoiserie-pâtisserie (BVP) intégrés ou franchisés. Notre secteur représente près de 48 000 salariés sur le territoire national pour près de **9 milliards de chiffre d'affaires** dont **2 milliards à l'export**.*

Contact Presse :

Service communication : Aurélie Girard de Vasson / agirard@febpf.fr / 06 89 21 48 33

Suivez-nous : [site internet](#), [Twitter](#), [LinkedIn](#) et [Instagram](#)